

# FORMATION

# BPJEPS

Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport est une formation de niveau IV de la filière Jeunesse et Sports

*Spécialité*  
**Animateur**  
*Mention*  
**Animation Sociale**

Début de formation :  
**SEPTEMBRE 2021**  
(fin : décembre 2022 - dates à finaliser)  
Lieu de formation : **GÉMOZAC**  
(Charente Maritime)

*Vous souhaitez devenir  
animateur professionnel...*



auprès des jeunes,  
des personnes âgées,  
des personnes en  
situation de handicap,



en accueils de loisirs,  
associations, EHPAD,  
collectivités locales,  
centres sociaux, etc...

le **BPJEPS**  
vous donne les clés  
pour réussir dans  
cette profession !



Depuis 2008,  
l'ENEP a formé plus de 380  
animateurs professionnels  
(BPJEPS, DEJEPS  
et DESJEPS)

Très fort taux d'insertion  
sur le marché du travail  
6 mois après la formation



Information : Julien Chollet

Directeur ENEP Charente / Charente-Maritime  
06 64 70 31 33 - [julien.chollet@enep.fr](mailto:julien.chollet@enep.fr)

**enep**

Ecole Nationale d'Éducation Populaire

ENEP siège de l'association : CAC 11 rue Jacques Prévert 87350 PANAZOL  
ENEP Organisme de Formation Professionnelle de l'association CAC PANAZOL

Nos partenaires



N° de déclaration d'activité : 74.87.01077.87  
Formation BPJEPS  
sous réserve d'habilitation DRDJSCS

**PEDAGOGIE** : L'Enep pratique une pédagogie de la réussite en favorisant la confiance en soi et la curiosité intellectuelle. Le savoir enseigné n'est pas toujours descendant : l'Enep encourage le partage des connaissances et des expériences au sein du groupe des stagiaires BPJEPS. Des visites sont prévues dans le cursus pour enrichir et dynamiser les contenus pédagogiques.

**FINANCEMENT** : différents modes de financement sont éventuellement possibles. L'Enep vous accompagne pour le montage des dossiers et vous conseille pour la recherche de financement.

## EXIGENCES PREALABLES À L'ENTRÉE EN FORMATION

- **Etre titulaire de l'une de ces attestations de formation relative au secourisme** :
  - « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou « attestation de formation aux premiers secours » (AFPS) ;
  - « premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE 1) en cours de validité ;
  - « premiers secours en équipe de niveau 2 » (PSE 2) en cours de validité ;
  - « attestation de formation aux gestes et soins d'urgence » (AFGSU) de niveau 1 ou de niveau 2 en cours de validité ;
  - « certificat de sauveteur secouriste du travail (STT) » en cours de validité.
- **Etre capable de justifier\* d'une expérience d'animateur(trice) professionnel(le) ou non professionnel(le) auprès de tout public d'une durée minimale de 200 h au moyen d'une attestation délivrée par la ou les structures d'accueil.**

**\*DISPENSE de la justification de l'expérience d'animation de 200 h** : Est dispensé(e) le(la) candidat(e) titulaire d'un diplôme figurant dans la liste suivante : BAPAAT, BAFA, BAFD, CQP « animateur périscolaire », CQP « animateur de loisirs sportifs », DEAVS, AMP... *Liste non exhaustive - Consultez l'arrêté du 9/11/2016 portant sur la création de la mention « animation sociale » du BPJEPS animateur, paru au journal officiel du 19/11/2016.*

## COÛT DE LA FORMATION

**5760 € (9,35€/h) - 4710 € tarif demandeurs d'emploi et financement personnel**

Les coûts de formation prennent en compte : l'ensemble des coûts pédagogiques de la formation, l'organisation de la totalité des épreuves conduisant à l'obtention du diplôme. Frais d'inscription : 35 € (à joindre au dossier de candidature - non remboursable).

## MODALITÉS

- Formation en alternance : **616 h de formation théorique** au centre de formation, 1 ou 2 regroupement(s) mensuel(s) - **600 h minimum de formation pratique**, suivie par un tuteur issu du terrain professionnel.



## ACCÈS À LA FORMATION

Contactez-nous pour vous inscrire aux entretiens avec l'équipe de formateurs (dates communiquées ultérieurement).

Echanges avec l'équipe de formation sur la cohérence de votre parcours, votre projet professionnel et la formation visée.

## LES FORMATIONS DE L'ENEP à retrouver sur **ENEP.FR**

**CPJEPS** Animateur d'activité et de vie quotidienne

**BRJEPS** Animateur mention Animation Sociale - mention Loisirs Tous Publics

**BRJEPS** Educateur sportif mentions Activités Physiques pour Tous

**DEJEPS** Animation Sociale ou Développement de Projets, Territoires et Réseaux

**DESJEPS** Animation socio-éducative ou culturelle mention « direction de structure et de projet »



*S'instruire pour comprendre,  
comprendre pour agir*

*L'Enep est l'organisme de formation de l'association Centre d'Animation Communale de Panazol (agglomération de Limoges - 87), Centre Social agréé d'Education Populaire et "Tiers de confiance" par l'URSSAF. Créé en 2008, l'Enep développe des formations dans le domaine de l'animation professionnelle en Nouvelle-Aquitaine et Auvergne Rhône-Alpes.*

*L'Enep a formé près de 380 animateurs professionnels et plus de 460 animateurs BAFA. Elle accueille actuellement 80 stagiaires sur les cursus qualifiants BPJEPS, DEJEPS et DESJEPS.*

*Consultez notre projet pédagogique sur [enep.fr](http://enep.fr)*

*Président du CAC-ENEP: Yves Gontier  
Directeur Général du CAC-ENEP: Hubert Hurard*

## CONTENU DE LA FORMATION

*LE BPJEPS comprend  
4 Unités Capitalisables (UC)*

**- UC1 -**

*Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure*

**- UC2 -**

*Mettre en oeuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure*

**- UC3 -**

*Conduire une action d'animation dans le champ de l'animation sociale*

**- UC 4 -**

*Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en oeuvre des activités d'animation sociale*

 [facebook.com/enep.formation](https://facebook.com/enep.formation)